

LA PrEP : DES EFFETS INDÉSIRABLES ?

- > LA PRISE DE TRUVADA® pour réduire le risque de contracter le VIH est généralement bien tolérée. Mais comme la plupart des médicaments, il peut occasionner des effets indésirables.
- > IL EST POSSIBLE D'ÉPROUVER de légères nausées, des maux de tête ou de perdre un peu de poids au début du traitement. Dans les études, ces effets secondaires disparaissent en quatre à huit semaines.
- > DES EFFETS SECONDAIRES PLUS SÉRIEUX, liés à des problèmes de reins ou des os, sont rares. Au cas où ils se produisent, tout rentre dans l'ordre à l'arrêt du traitement.

Pour toutes ces raisons, IL EST INDISPENSABLE DE BÉNÉFICIER D'UN SUIVI MÉDICAL lorsqu'on prend la PrEP.

LA PrEP «SAUVAGE» ?

IL EST DANGEREUX de se procurer du Truvada® par ses propres moyens et de le prendre sans suivi médical (ce que l'on appelle la «PrEP sauvage») car ce médicament peut avoir des effets secondaires notamment sur les reins.

ATTENTION, la qualité des médicaments achetés sur internet n'est pas garantie.

PRÉCAUTIONS

> Le médicament actuellement utilisé (le Truvada®), est couramment prescrit dans le traitement pour les personnes séropositives au VIH.

Ce médicament doit être prescrit par un médecin et demande un suivi régulier. Le Truvada® doit uniquement être utilisé par la personne à qui ce médicament est prescrit.

IL EST NÉCESSAIRE de faire :

- > UN DÉPISTAGE DU VIH
- > UN DÉPISTAGE DU VHB (hépatite B).

Les personnes atteintes d'hépatite B ne peuvent pas utiliser le Truvada®, sauf sur ordonnance du médecin.

Attention : proposer ou donner à une autre personne ce médicament peut nuire à sa santé.

OÙ TROUVER DES INFOS SUR LA PrEP ?

- > PAR TÉLÉPHONE
 - Afrique Avenir : 01 42 77 41 31 (de 9h à 16h)
 - Sida Info Service au 0 800 840 800 (24h/24, 7j/7, appel anonyme et gratuit)
- > SUR INTERNET
 - www.afriqueavenir.fr
 - www.aides.org/info-sante/prep
 - www.lecris-idf.net/informer/decryptage
 - www.lekiosque.org



LA PrEP

UN NOUVEL OUTIL COMPLÉMENTAIRE
POUR SE PROTÉGER DU VIH/SIDA

Photo du Dr Marie Ahouanto Chaspoul
Infectiologue à l'hôpital Bichat

LA PrEP, C'EST QUOI ?

LA PrEP EST UN NOUVEAU MOYEN DE PRÉVENTION contre les infections par le VIH.

LA PrEP S'ADRESSE À DES PERSONNES QUI NE SONT PAS PORTEUSES DU VIH (SÉRONÉGATIVES).

Elle consiste à prendre un médicament antirétroviral afin d'éviter d'être contaminé par le VIH.

LA PrEP EST EFFICACE CONTRE LE VIH mais n'empêche ni d'attrapper ni de transmettre d'autres infections sexuellement transmissibles (IST) (Hépatite B ou C, syphilis, chlamydia, gonocoques, etc.). Le préservatif protège de ces IST.

La PrEP est obtenue uniquement sur prescription médicale et demande un accompagnement ainsi qu'un suivi régulier.

Le traitement est pris en charge à 100 %.



LA PrEP, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

- > « PRÉ » = avant
- > « EXPOSITION » = l'entrée en contact avec le VIH
- > « PROPHYLAXIE » = traitement pour empêcher une infection de se produire.

QUI PRESCRIT LA PrEP ?

Un médecin spécialisé dans le traitement du VIH :

- > DANS LES SERVICES DE MALADIES INFECTIEUSES de certains hôpitaux.
- > DANS CERTAINS CeGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles).

LA PrEP, POUR QUI ?

La PrEP est actuellement indiquée pour les personnes séronégatives de plus de 18 ans qui sont à haut risque de contracter le VIH (attrapper le VIH) et qui ont des difficultés à utiliser le préservatif lors de leurs rapports sexuels.

VOUS PENSEZ QUE LA PrEP PEUT VOUS CONVENIR ?

- > N'HÉSITEZ PAS À RENCONTRER UN PROFESSIONNEL pour parler de la PrEP.
- > TROUVEZ LA CONSULTATION PrEP LA PLUS PROCHE de chez vous : www.afriqueavenir.fr

COMMENT PARLER DE LA PrEP AVEC UN PROFESSIONNEL ?

1) AVANT LA VISITE

- > Notez les raisons qui vous font penser que la PrEP pourrait vous convenir.
- > Faites une liste de vos éventuels problèmes de santé et des médicaments que vous prenez. N'oubliez pas d'indiquer si vous êtes porteur.r.se de l'hépatite B.

2) PENDANT LA VISITE

- > Ne soyez pas timide. Plus vous partagerez d'informations sur votre vie intime (sexualité, éventuelle consommation de drogues) avec l'équipe, mieux votre santé pourra être prise en charge ! VOUS NE SEREZ PAS JUGÉ.E.
- > Posez toutes les questions.

3) APRÈS LA VISITE

- > Relisez les documents.
- > Pesez le pour et le contre. C'est à VOUS et à VOUS SEUL.E que revient la décision.
- > Appelez le professionnel (médecin ou médiateur-trice de santé Afrique Avenir) que vous avez rencontré si vous avez encore des questions.
- > N'oubliez pas de faire les examens médicaux qui vous ont été prescrits.